

Image not found or type unknown



Dégradations logement loué

Par **Audreypfeiffer**, le **01/07/2024 à 18:53**

Bonjour , notre locataire a oublié de fermer les verrières de toit et la pluie à détériorer les moteurs qui permettent leur ouverture . Son assurance ne veut pas prendre en charge car il s agit d une négligence , et elle me dit ne pas avoir les moyens de les remplacer , l appartement a été entièrement rénové début 2023 , elle est dans le logement depuis mai 2023 . Les moteurs étaient neufs . Que faire , nous n avons pas non plus les moyens de les changer (1000€) et ne voulons pas non plus déprécié notre bien en ne faisant pas les travaux .. que pouvons nous faire ?
d avance merci de votre aide ...